

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance spéciale tenue ce **vingt-deuxième jour d'octobre 2007 à 20h45** au lieu ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Madame Monique Carré
Monsieur Martin Sévigny
Monsieur Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur André Bergeron
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare est également présent.

Cette séance spéciale est tenue conformément à l'article 325 de la Loi sur les cités et villes, tous les membres du conseil municipal étant présents et tous ayant renoncé par écrit à l'avis de convocation.

07-10-345 **Avis de motion – Règlement décrétant un emprunt de 1 800 000 \$ et des travaux d'aménagement d'un terrain multisports**

Avis de motion est donné par le conseiller Claude Côté qu'à une prochaine séance soit régulière, spéciale ou ajournée, sera adopté un règlement décrétant un emprunt de 1 800 000 \$ et des travaux d'aménagement d'un terrain multisports.

07-10-346 **Soumissions – Mise en place tranchées d'infiltration**

ATTENDU le rapport d'ouverture des soumissions et la recommandation préparés par Jocelyn Michaud, ingénieur, et déposés par le greffier;

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu d'accorder le contrat pour la mise en place de tranchées filtrantes au site d'approvisionnement en eau potable au plus bas soumissionnaire conforme, Entreprises G.N.P. inc. au montant de 210 670.93 \$, taxes incluses;

Que le financement de cette dépense soit faite à même une affectation du surplus réservé de l'ancienne Ville de Princeville;

Que le maire et le greffier soient autorisés à signer le contrat à intervenir.

ADOPTÉE

07-10-347 **Levée de la séance spéciale**

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, la séance spéciale est unanimement levée.

ADOPTÉE

Mario Juare, greffier

Gilles Fortier, maire

